

Informations de base	
2021/0378(COD)	Procédure terminée
COD - Procédure législative ordinaire (ex-procedure codécision) Règlement	
Point d'accès unique européen: accès aux informations concernant les services financiers, les marchés des capitaux et la durabilité	
Subject	
2.50 Libre circulation des capitaux 2.50.03 Marchés financiers, bourse, OPCVM, investissements, valeurs mobilières 2.50.08 Services financiers, information financière et contrôle des comptes	
Priorités législatives	
Déclaration commune 2021 Déclaration commune 2022 Déclaration commune 2023-24	

Acte final
Règlement 2023/2859 JO L 000 20.12.2023, p. 0000

[Résumé](#)